

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Comment les nouvelles figures de la démocratie, notamment délibérative, améliorent-elles le fonctionnement du système politique démocratique ?

DOCUMENT

L'instauration de nombreux dispositifs de participation et de délibération des citoyens [...], selon une première perspective, [...] est défendue comme venant « démocratiser la démocratie » : les espaces publics institutionnalisés promettent de rendre plus ouverts, plus égalitaires et plus transparents les processus d'élaboration et de mise en œuvre des choix collectifs. On l'a vu : l'appel à la participation s'adresse au tout-venant des citoyens. Nul critère spécifique ne vient limiter le droit à participer. Plus encore, certains exclus du droit de vote trouvent là une liberté politique inédite. Sont réactualisés également les principes de liberté d'expression et de reconnaissance de la pluralité des points de vue. [...]

Passées par l'espace public, les décisions, mesures et actions gagneraient en légitimité. Il s'agit d'augmenter leur chance d'être acceptées et appropriées [...].

Un deuxième ensemble de justifications renvoie cette fois aux effets [...] de l'offre de participation. L'enjeu est d'améliorer et d'accroître l'efficacité des modes de production et de gestion des politiques publiques [...].

Associer les citoyens vise à recueillir les besoins, opinions, arguments, intérêts, pratiques, mais aussi à confronter les expertises profanes* aux expertises techniques. La confrontation des aspirations, soucis et usages singuliers permettrait d'établir au mieux l'intérêt commun [...].

La cohésion sociale constitue aussi l'objectif d'une démocratie participative [...]. La participation entend notamment répondre à l'exclusion et à la désaffiliation des individus les moins dotés. [...] Les dispositifs de participation sont donc vantés comme favorisant les relations sociales, [...] génératrices de solidarité, de coopération, de sens de responsabilité publique et de confiance, ces normes favorisant la vie sociale. Les gains individuels en termes de capital social sont donc entrevus comme produisant des gains collectifs.

Plus généralement, l'offre de participation prétend restaurer les relations entre institutions et population, et notamment faire baisser le niveau de défiance. Des gains politiques sont recherchés, notamment en termes d'augmentation de la participation électorale – voire de victoire électorale.

Source : « Les développements de la démocratie participative », Sandrine RUI,
Cahiers français, mai-juin 2010

- Expertises profanes : avis et jugements du simple citoyen.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les organisations politiques mobilisent-elles les citoyens ?

DOCUMENT 1

Il faut tout d'abord distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique, dont elles possèdent la carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant. Le militant, quant à lui, est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie du parti.

Cette activité de militant est variée. Il peut s'agir :

de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection locale ou des grands débats nationaux du moment ;

de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, sur les marchés ou par la vente d'un journal ;

de participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings...).

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2 : Taux d'adhésion à différentes associations en 2013 (en %)

	Taux d'adhésion au cours des 12 derniers mois
Sport	17,5
Culture	8,9
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge...)	7,9
Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	3,5
Religion, culte, groupe paroissial	2,6
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ⁽¹⁾	5,7
Défense de droits et d'intérêts communs ⁽²⁾	3,9
Protection de l'environnement	1,5
Syndicat (hors groupement professionnel)	6,6
Groupement professionnel hors syndicat (professeurs d'histoire, de musiciens...)	2,3
Parti politique	1,2
Ensemble	42,0

Champ : France métropolitaine, personne âgée de 16 ans ou plus.

Lecture : en 2013, 17,5% de la population âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

⁽¹⁾ Associations d'aides aux personnes en difficultés, soutien scolaire ...

⁽²⁾ Parents d'élèves, associations de consommateurs/ de locataires ... Source : INSEE, 2016